

Monde du travail	Agriculture	12	Queer	15
------------------	-------------	----	-------	----

Italie: «*Nous convergeons pour nous élever!*»

Les tracteurs prennent Berlin

De quoi Hamas est-il le nom?

Le masculin ne l'emportera pas!

Édito

LA RETRAITE, ON VEUT EN JOUIR, PAS LA SUBIR!

Le 3 mars représente un enjeu crucial pour le futur de nos retraites. Nous devons non seulement nous opposer à une nouvelle augmentation de l'âge de la retraite, visant à terme à faire travailler jusqu'au tombeau ceux qui ne gagnent

pas de salaires élevés. Mais nous devons surtout confirmer qu'il est temps pour un changement de paradigme dans le système des trois piliers.

L'initiative pour une 13^e rente permettrait l'amélioration des rentes AVS, dont la campagne

contre AVS 21 a démontré qu'il s'agit d'une nécessité plus qu'urgente. Une personne à la retraite sur huit touche en effet des prestations complémentaires (PC), dont 150 000 femmes, le double des hommes. De nombreuses

femmes ne peuvent pas cotiser au 2^e pilier en raison de ce système de retraite sexiste, elles dépendent donc de l'AVS. Malgré la promesse constitutionnelle que l'AVS garantisse une vie digne, la rente moyenne est de 1800 francs et les PC permettent tout juste de survivre, dans des conditions à la limite de la dignité.

Il ne fait pas bon être travailleur-eusex pauvre en Suisse, et la pauvreté continue à la retraite. ➔

National

RÉFORME DU FINANCEMENT DU SYSTÈME DE SOINS: SIMPLIFIER POUR MIEUX CONTRÔLER

L'augmentation de 8,33 % des rentes AVS que prévoit l'initiative constituerait donc déjà en tant que telle une petite bouffée d'air pour les retraités et surtout pour les retraité·es, qui touchent en moyenne des rentes un tiers inférieures à celles des hommes. Dans un contexte de hausse des prix, des primes et des loyers, cette augmentation sera certes vite absorbée, ce qui souligne d'autant plus son importance.

Mais l'enjeu de la votation du 3 mars est plus grand. Il s'agit d'envoyer un signal concernant le système de retraite que nous voulons. Après des décennies sans amélioration des rentes, il s'agit de montrer qu'il faut non seulement augmenter urgemment les montants des rentes, mais surtout augmenter l'importance du premier pilier par rapport à celle du deuxième. Il ne faut plus verser le moindre franc additionnel dans ce modèle LPP à bout de souffle. Nous voulons renforcer l'AVS, seule assurance vraiment solidaire et qui prenne en compte le travail éducatif et d'assistance non rémunéré.

Contrairement aux mensonges bourgeois, nous pouvons nous payer une 13^e rente, car les finances de l'AVS se portent bien. En plus d'être raisonnable et nécessaire, la victoire dans les urnes est pour une fois aussi possible (!), étant donné le contexte d'inflation dramatique pour les pauvres, mais aussi la colère contre AVS 21 et les promesses que la droite s'est empressée de trahir avec LPP 21.

Voter *oui* le 3 mars, *rejeter* l'initiative bourgeoise pour élever l'âge de la retraite, puis voter *non* au projet de réforme LPP 21 sont des premiers pas dans cette direction, pour repenser le système de retraite tout en évitant qu'il finisse entièrement en mains privées.

Luttons contre la pauvreté, améliorons les conditions de vie des personnes touchant des rentes très basses. Comme le disent les collectifs de grève féministe, on a assez donné ! Nous pouvons et devons bloquer la péjoration de la sécurité sociale en Suisse et amorcer ce tournant vers un système de retraite plus juste, plus social, plus féministe. Votez si vous le pouvez le 3 mars, et surtout parlez-en autour de vous et engagez-vous dans la campagne.

Aude Spang

AGENDA

Genève

JE 18 → SA 20 JAN.

FESTIVAL DIVERS/CITÉ

Pavillio Sicli, Genève

Infos: Insta @div.erscite

SA 20 JAN.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN!

Grande manifestation

16 h place De Neuve, Genève

DÈS FÉVRIER

LE FIL ROUGE

En février débutera un cycle de projections de films organisé par la jeunesse de solidarités Genève qui se déroulera au Cinélux à Genève. Programme complète disponible fin janvier. N'oubliez pas d'être présent·es!

Neuchâtel

SA 20 JAN.

JOURNÉE DE RÉFLEXION DE LA GRÈVE POUR L'AVENIR

13 h 30 Avenue de la Gare 3, Neuchâtel

NATIONAL

MA 30 JANVIER

2024: UNE ANNÉE CRUCIALE POUR NOS RETRAITES!

Soirée d'information et de discussion pour comprendre notre système de retraite et les enjeux des prochaines votations, organisée par le Collectif vaudois de la Grève féministe. Sur inscription à info@grevefeministe-va.ch

19 H 30

MAISON DU PEUPLE, LAUSANNE

NATIONAL

VOIR CI-CONTRE

SIGNEZ LE RÉFÉRENDUM CONTRE EFAS

→ [STOP-EFAS.CH](https://stop-efas.ch)

REJOIGNEZ-NOUS!

Marre de rester simple spectateur·ice·x, envie de participer, d'une manière ou d'une autre, à la construction d'un autre monde? Alors n'hésitez pas, rejoignez solidarités!

→ solidarites.ch/rejoignez-nous

AVEZ-VOUS BIEN PAYÉ VOTRE ABONNEMENT?

Votre journal a besoin de vous! Merci de vous assurer que votre abonnement pour l'année est bien réglé!

→ Sur notre site: solidarites.ch/abonnements

→ Par Twint, en scannant ce QR code



SA 10 FÉV.

DES RETRAITES POUR VIVRE – À L'AUBE D'UN TOURNANT?

Journée syndicale de formation et réflexion. Interventions de Danielle Axelroud, Pierre-Yves Maillard, Claudio Tonetti et Pietro Boschetti dont le documentaire *Le Protokoll* sera projeté au Casino-Théâtre (14 h).

Sur inscription à neuchatel.evenements@unia.ch

9 h 45 – 16 h Salle Unia, Le Locle

Vaud

SA 3 FÉV.

CYCLE DE FORMATION DE SOLIDARITÉS

1 Les concepts de base du marxisme. Intéressé·e mais pas membre? Envoie juste un mail à: secretariat-va@solidarites.ch

14 h salle de réunion du restaurant Le Milan, Lausanne

SA 16 MARS

CYCLE DE FORMATION DE SOLIDARITÉS

2 Le parti et la stratégie politique

14 h salle de réunion du restaurant Le Milan, Lausanne

Impressum	Tirage	Maquette et mise en page	Abonnements	Contacts régionaux du mouvement
Éditeur Journal solidarités Case postale 2089 1211 Genève 2 T +41 22 740 07 40 E journal@solidarites.ch W solidarites.ch/journal	5 000 exemplaires 17 n° par an Comité éditoriel Clara Almeida Lozar Nadia Badoui Clément Bindschedler Carl Studer Noémie Rentsch	José Sanchez Thomas Vachetta Antoine Volki Rélecteur Luna Allieux Nathalie Delbrouck Guy Rouge Manolo Viarrier Françoise Wos	Annuel Étudiant·e·s, chômeur·se·uses, AVS/Al... Soutien 3 mois à l'essai Pour payer: Demandes d'abonnement et changements d'adresse: ▶ abos@solidarites.ch	Genève 25, rue des Gares Case postale 2089 1211 Genève 2 T +41 22 740 07 40 E info@solidarites.ch W solidarites.ch/geneve
			Fribourg/Freiburg Case postale 532 1701 Fribourg E fribourg@solidarites.ch	Neuchâtel Case postale 3105 2001 Neuchâtel T +41 77 502 79 53 E ne@solidarites.ch W solidarites.ch/ne
			Vaud 5 place Chauderon 1003 Lausanne T +41 79 302 38 34 E voud@solidarites.ch W solidarites.ch/voud	

RÉFORME DU FINANCEMENT DU SYSTÈME DE SOINS: SIMPLIFIER POUR MIEUX CONTRÔLER

Le 22 décembre 2023, la majorité bourgeoise du Parlement, secondée par une partie de la gauche divisée, a adopté la révision de la LAmal concernant le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires, EFAS de son petit nom. Cette réforme vise à uniformiser le financement des interventions médicales stationnaires et ambulatoires. Mais, elle cache d'autres enjeux.

Actuellement, le financement des traitements médicaux n'est pas « uniforme ». Ceux pratiqués en ambulatoire sont financés entièrement par l'assurance maladie de base, tandis que ceux exécutés en stationnaires – à l'hôpital – le sont à 45 % par les assureurs, via nos primes, les 55 % restant étant à la charge des cantons et donc payés par nos impôts.

Avec la nouvelle réforme, assureurs et cantons verseront leurs contributions directement à l'institution commune – une fondation réunissant les assureurs maladie – qui se chargera de régler l'ensemble des factures de traitement, qu'ils aient été effectués en ambulatoire ou en stationnaire. À première vue, cette réforme pourrait sembler positive. En effet, le financement dual incite actuellement les assureurs maladie à privilégier les interventions en stationnaires qui leur coûtent moins cher (puisque'ils ne paient que 45 % de la facture) mais dont les coûts globaux finaux (auxquels on a donc rajouté les 55 % issus du financement des cantons) sont plus élevés que si ces mêmes interventions avaient été réalisées en ambulatoire.

EFAS viendrait donc théoriquement réduire la facture totale, en favorisant financièrement le principe « ambulatoire avant hospitalisation » et en éliminant les mauvaises incitations financières. Cette réforme cache pourtant d'autres enjeux plus complexes.

Un désengagement de l'État

Le premier est le retrait des cantons dans le pilotage des soins. Cette réforme consacre en effet un transfert massif du financement du système de santé du public vers le privé. Aux 35 milliards de primes qu'encaissent les caisses maladie chaque année viendront s'ajouter près de 11 milliards issus de nos impôts.

Avec EFAS, les cantons verseront à l'institution commune une participation d'au moins 26,9 % aux dépenses de santé de la LAmal contre les 55 % actuels pour les hôpitaux et les près de 50 %, en moyenne suisse, pour les soins de longue durée, à savoir les EMS et les soins à domicile. Les assureurs maladie devront, eux, couvrir le reste, soit près de 75 %. Cette nouvelle répartition consacrera un recul du financement public et, pour ce



Qui paie décide. Or, la réforme va augmenter la part de financement du système de santé allouée aux assureurs. Manifestation pour demander une mise en œuvre plus rapide de l'Initiative sur les soins infirmiers, Berne, 26 novembre 2022.

qui est du reste, sa gestion par des acteurs privés.

Une précarisation des conditions de travail...

Comme le dit l'adage « *qui paie décide* ». Les tarifs étant négociés entre les acteurs médicaux et les assureurs, le désengagement des cantons dans les soins et notamment ceux de longue durée, favorisera une pression accrue sur les conditions de travail d'un secteur déjà à bout de souffle. En faisant majoritairement dépendre les négociations tarifaires du bon vouloir des assurances maladie, les salaires du personnel de ces secteurs risquent d'en pâtir fortement.

...financée par un impôt antisocial

Si le personnel médical risque de sortir perdant de cette réforme, et ce à peine plus de deux ans après l'acceptation de l'initiative sur les soins infirmiers, les assurés-es, elles et eux aussi, verront probablement leurs primes augmenter... pour changer.

Financer la santé par l'impôt revient à assurer une répartition des dépenses dépendant de la capacité contributive des individus. Si certaines entreprises privées participent aux primes maladies de leur employé-es, elles ne paient en revanche pas celles de toute la population. Ce qu'elles font pourtant indirectement via leurs impôts. Réduire le financement cantonal du système de soins, c'est augmenter celui issu des primes par tête, le plus inégalitaire et injuste qui soit.

Bref, cette nouvelle réforme donnera plus de pouvoirs aux assureurs-maladie, notamment dans le financement des soins de longue durée, précarisera les conditions de travail des personnels de santé, augmentera les primes et affaiblira le service public et la solidarité dans un domaine littéralement vital. C'est donc tout naturellement que le SSP a décidé de lancer un référendum dont le délai court jusqu'à mi-avril. Réussir à rassembler ces paraphes et gagner en votation ne sera qu'une victoire d'étape. Quelles sont les solutions à long terme ?

Pour un système de santé réellement solidaire

Si la hausse des coûts du système de santé est une partie du problème, ce n'est que la moitié de l'équation : l'autre moitié étant la répartition de son financement. Contre EFAS et toutes les réformes proposées, nous soutenons un système de santé publique et solidaire, c'est-à-dire financé par des cotisations sociales prélevées sur les salaires comme n'importe quelle assurance sociale digne de ce nom, et géré par une caisse unique et publique; favorisant d'excellentes conditions de travail et des salaires dignes. Un système, enfin, qui investisse massivement pour la prévention dans les domaines de la santé publique et de la santé au travail, dans lequel existe un contrôle démocratique des prix des médicaments.

En attendant : signons et faisons signer toutes et tous massivement le référendum contre EFAS !

Térence Durig

UN COMBATTANT

Décédé en décembre dernier, Christian Grobet a marqué la vie politique genevoise de ces quarante dernières années. Ses combats pour la défense des locataires ont constitué l'axe central de ses engagements.

C'est sous son impulsion, qu'a été mise en œuvre la fameuse LDTR (Loi sur les démolitions, transformation et rénovation de maison d'habitation). Cet outil législatif a permis de limiter la spéculation immobilière à Genève et le maintien de logements à prix abordables. Elle a aussi restreint la gentrification du cœur de la ville.

Christian était aussi engagé dans la défense du patrimoine urbain et a été l'un des fondateurs de l'association Patrimoine Vivant. Ce n'est pas pour rien qu'il était devenu la bête noire des milieux immobiliers. À tel point que, lorsqu'il ne sera pas réélu au Conseil d'État, il ne trouvera pas de propriétaire immobilier privé disposé à lui louer un local pour son étude d'avocat.

Il trouvera refuge dans un immeuble de l'Hospice général (quel symbole !) au milieu de personnes défavorisées.

Du Conseil municipal au Conseil d'État

Christian Grobet a commencé son engagement politique au Parti socialiste. Après avoir été conseiller municipal, député, conseiller national, il est élu au Conseil d'État où il siège pendant 12 ans. N'obtenant pas de dérogation pour se présenter à un nouveau mandat, il démissionne du PS en 1992.

Cette période se caractérise par une crise économique, notamment immobilière, avec des déficits records des finances publiques et les premières attaques

d'envergure contre le secteur public entraînant de fortes mobilisations des salarié·e·s de la fonction publique (grève de plus de 10 000 personnes notamment). Dans ce contexte la direction du PS choisit une orientation marquée à droite.

S'ouvre dès lors un espace politique que va occuper l'Alliance de Gauche composée de Solidarités, du Parti du Travail et des Indépendant·e·s regroupé·e·s autour de Christian Grobet. Celui-ci jouera un rôle important dans la création de l'AdG qui obtiendra 19 % des voix aux élections du Grand-Conseil et 21 sièges. Devant cette poussée à gauche, la droite va présenter un front uni pour obtenir tous les sièges au Conseil d'État, gouvernement qualifié de monocolore.

Sans refaire toute l'histoire de cette période où l'AdG représente la principale force d'opposition, Christian Grobet met toute son expertise dans le lancement de référendums, d'initiatives et de dépôts de projets de loi. En 2000, il joue un rôle déterminant dans le sauvetage de la Banque cantonale genevoise. Un rôle dans les réussites comme dans les échecs.

En 2005, l'AdG est exclue du Grand Conseil car elle n'atteint pas le quorum à la suite d'une division entre ses composantes. En 2009, la tentative de retour au Grand Conseil d'une gauche combative se solde par un échec, la liste unitaire formée de Solidarités et du Parti du Travail n'ayant pas été rejointe par le Mouvement des aînés créé par Christian Grobet. Il faudra attendre 2013 pour que le regroupement des forces à gauche du PS entre à nouveau au Grand Conseil sous le sigle d'Ensemble à Gauche avec près de 9 % des voix.

Ce rappel historique montre que, si chaque composante de la gauche combative porte une responsabilité dans ses échecs ou ses réussites, Christian Grobet a fait partie de ce processus et y a joué un rôle parfois déterminant.

Un militant avant tout

Christian Grobet était un homme de conviction. Tenace, il n'abandonnait pas facilement un combat qu'il considérait comme juste dans une optique sociale-démocrate marquée à gauche. Il défendait le bien public et détestait les milieux affairistes. En matière de politique du logement, il savait l'importance de la maîtrise du foncier et s'est battu pour une politique d'acquisition de terrains en mains publiques.

Au-delà des divergences que nous avons pu avoir avec lui, que ce soit sur des questions de fond ou sur des orientations tactiques, nous avions affaire à un militant. Il aurait pu, comme nombre d'anciens conseillers d'État, siéger dans des conseils divers et variés. Il est resté un combattant, continuant à faire des propositions politiques et à les défendre dans la rue en récoltant des signatures pour des référendums et des initiatives.

Ma dernière image de Christian Grobet sera celle de sa présence, alors qu'il était affecté dans sa santé, à une manifestation de soutien à des nettoyeurs et nettoyeuses en lutte pour leurs conditions de travail.

Bernard Clerc



Portrait pris pour la campagne d'Ensemble à Gauche pour l'élection au Grand Conseil de 2013, qui a permis à la gauche combative de siéger à nouveau au Grand conseil

Thibault Schneeberger

LE TRAVAIL INVISIBLE EN AFFICHES

L'ampleur du travail non rémunéré, effectué majoritairement par les femmes, demeure mal connue. Pour remédier à cette invisibilisation, un groupe de travail de la Grève féministe a réalisé une série d'affiches d'ores et déjà présentées dans différentes villes du canton comme Nyon, Renens, Vevey ou dernièrement Morges. D'autres sont à venir.

Du 27 décembre au 10 janvier, une vingtaine de posters sur le thème du travail non rémunéré ont été affichés au format mondial à Morges. Un groupe de travail du collectif vaudois de la Grève féministe les a élaborés et la Ville de Morges a offert les emplacements. Le 6 janvier, le groupe a tenu un stand au marché pour expliquer cette problématique et recevoir les remarques et les questions du public.

Le travail non rémunéré, c'est un apport gigantesque à la société. Le nombre d'heures de travail non rémunéré (9,2 milliards d'heures en 2016) dépasse largement le nombre d'heures de travail payé (7,8 milliards d'heures), comme le montre une des affiches. Selon l'Office fédéral de la statistique, plus du 90 % de ces heures sont consacrées au travail domestique, familial et de soins. Le travail bénévole organisé dans les associations, fondations, clubs de sport, etc. représente moins de 2 % du total.

En Suisse, hommes et femmes travaillent à peu près autant. Mais la répartition du travail rémunéré et non rémunéré est différente. Certes les hommes aussi assument une part du travail non rémunéré, mais globalement, les femmes y consacrent les 2/3 de leur temps de travail total. C'est la raison pour laquelle, au moment de la retraite, leurs rentes, en moyenne, sont inférieures d'un tiers à celles versées en moyenne aux hommes. Oui, parce qu'une affiliation au 2^e pilier, par définition, n'est possible que pour les personnes exerçant une activité lucrative – encore faut-il que le salaire soit suffisamment élevé.



L'une des affiches de la série. Illustration de Sophie Gagnebin.

Selon le droit actuel, pour que les femmes perçoivent des prestations de vieillesse comparables à celles des hommes, il faudrait tout simplement qu'elles exercent, elles aussi, une activité lucrative à temps plein sans interruption de carrière. Mais qui se chargerait alors des tâches non rémunérées, jusqu'ici majoritairement assumées par les femmes ?

On l'aura compris : toute tentative de réformer la prévoyance professionnelle dans le but de générer, pour les femmes, des rentes équivalentes à celles des hommes est vouée à l'échec. C'est pourquoi il

est si important de renforcer l'AVS, qui compense les différences de revenus dans le couple et qui tient compte du travail éducatif et de soins non rémunérés.

Pour le groupe de travail qui a lancé cette action, le but est d'informer le public sur l'importance économique et sociale du travail non rémunéré, au moyen de campagnes d'affichage et d'animations diverses. Des discussions sont en cours avec plusieurs municipalités du canton, afin d'y mener des actions similaires ces prochains mois.

Danielle Axelroud

SUCCESSION DIFFICILE D'UNE AGENCE POSTALE AUX BRENETS

Un article paru dans le n° 429 de ce journal rapportait la pratique de La Poste supprimant des offices de poste pour les remplacer par des agences postales, confiées à des commerces privés. L'opération est risquée, comme le montre le récent exemple des Brenets (NE).

En juin 2017, l'office postal de cette localité avait été remplacé par une agence postale au sein d'une épicerie. Or, le gérant de cette épicerie cessa son activité fin novembre 2023, selon nos informations. La succession serait-elle assurée ?

Ce fut l'objet d'une interpellation à la séance du Conseil général du Locle, le 14 décembre 2023, mais déposée par le seul groupe PLR (à l'exclusive des autres élu·es brenassier·es PS, Vert·e·s et POP). Réponse de l'exécutif communal : l'agence postale reprendra ses activités début janvier 2024. Dont acte.

Mais, durant au moins un mois, les habitant·es des Brenets ont dû se déplacer au Locle, le devenir de l'agence étant inconnu.

Le 14 décembre 2023, lors de la discussion sur l'interpellation du PLR, un intervenant a rappelé que les élu·es PLR aux Chambres fédérales avaient voté en 1996 la séparation des PTT en deux entités. La droite locloise souffre-t-elle d'amnésie politique ou s'épouvante-t-elle soudain devant l'œuvre de ses coreligionnaires ?

À noter, sur le même thème, qu'un article paru dans le journal vaudois 24 Heures (12.1.2024) titré « La Poste mène la vie dure aux épicerie de village », signale des problèmes sérieux concernant les agences postales dans un certain nombre de localités. La solution miracle n'est donc pas si miraculeuse que la présente La Poste...

Hans-Peter Renk

«NOUS NOUS ÉLEVONS POUR CONVERGER ET NOUS CONVERGEONS POUR NOUS ÉLEVER!»

Florence. Après près de 1000 jours d'assemblée permanente, le personnel de l'usine de composants automobiles GKN poursuit ses efforts d'auto-organisation pour prendre leur sort en mains. Plus de 500 personnes en grève indéterminée occupent l'usine et organisent une transition écologique et sociale.

GKN, usine de production de pièces automobiles ayant appartenu à FIAT, puis au fonds d'investissement britannique Melrose, est sous le contrôle de ses travailleurs et travailleuses depuis juillet 2021.

L'appropriation et la transformation des moyens de production par le personnel de GKN peuvent être séparées en deux phases. C'est dans un contexte de désindustrialisation incontrôlée que la première débute (2008-2018). Partant d'une combativité ouvrière relativement faible mais face à une radicalisation des rapports de force imposée par le patronat, la base s'organise progressivement sous la forme d'un syndicat démocratique et participatif pour tenir tête à la multinationale. La stratégie est de favoriser l'implication des individus dans les pro-

cessus décisionnels. En 2018, GKN est racheté par Melrose.

C'est le début de la seconde phase de lutte (2018-2021), caractérisée par la tentative de contrôle ouvrier de la production. Alors que les syndicats remportent des victoires lors de grèves ponctuelles pour l'amélioration des conditions de travail et de rémunération, les accords signés ne sont pas respectés par le patronat. Les personnes salariées se forment alors afin de connaître, dans les détails, le processus de production pour pouvoir anticiper les licenciements prévus par l'entreprise, et élargissent de 7 à 22 membres le conseil ouvrier.

Transformation de la production et convergence des luttes

Le 9 juillet 2021, quelques jours seulement après la fin de l'interdiction

des licenciements en Italie suite à la pandémie de covid, la direction signifie par courrier électronique à plus de 500 salariées et salariés alors en congés payés, la fermeture immédiate du site de production et leur licenciement collectif. Il faut moins d'une heure pour que des dizaines d'âmes solidaires se retrouvent devant leur lieu de travail, forcent le blocage des carabiniers et occupent l'usine.

Une assemblée permanente est formée et animée par le personnel de GKN, mais également par les centres autogérés de la région, l'église, des clubs et associations, les partis politiques de la gauche extraparlamentaire, etc. Sous la devise « *Insorgiamo* » (Levons-nous !) référence à la devise historique de résistance florentine contre le fascisme), un groupe de soutien à la mobilisation se forme, les ini-

tiatives de réflexion et de lutte se multiplient, la solidarité et la convergence prennent place.

Depuis, deux grèves générales territoriales, une grève catégorielle, plus d'une dizaine de manifestations dans plusieurs villes italiennes, cinq procédures juridiques gagnées et des événements de soutien ailleurs en Europe ont eu lieu.

Dans une perspective de transition écologique et sociale, les lignes de production sont relancées pour produire des vélos-cargo recyclés. L'absence de financement et d'approvisionnement, le contexte socio-économique actuel et les actualités des derniers mois, ont permis au personnel de l'usine de concrétiser les concepts de solidarité et de convergence : par exemple, en prêtant main forte aux quelques 36 000 victimes déplacées à cause des inondations au printemps 2023 dans la région.

Le personnel s'organise dès lors seul, dans un esprit horizontal. Ingénieures, chefs d'équipe et ouvrières de production réfléchissent ensemble aux enjeux de leur combat et à l'organisation de leur avenir professionnel. Des comités émergent et s'organisent autour de différents thèmes comme la conciliation de la vie privée et professionnelle avec la mise en place d'une garderie, la convergence culturelle avec la réalisation de film, livre, pièce de théâtre ; la gestion administrative et du droit syndical, la réorganisation industrielle. Un exemple inspirant d'organisation collective et de réappropriation par le bas des processus structurels habituellement en place dans une société capitaliste industrielle et hiérarchisée.

Quelle suite pour la lutte ?

Plus de 7000 personnes se sont réunies le 31 décembre pour apporter leur soutien au mouvement #Insorgiamo dans une perspective solidaire et convergente. Vieux ouvrier à la retraite, militantes féministes, jeunes ouvriers des usines Mont-Blanc, collectif de jeunesse internationale pour le climat, collectif NoTAV d'opposition au projet d'infrastructures de transport transfrontaliers étaient là, solidaires ! En 2024, divers événements (spectacles, soirées de soutien, etc.) sont déjà prévus.

La convergence internationale est fondamentale pour le succès et la pérennité de la lutte. La mobilisation continue, inspirons-nous des camarades de GKN !

Le J et Colombe

Site du mouvement : insorgiamo.org

Nouvel-an fêté à l'usine GKN, 31 décembre 2023





Matthias Berg

Bloquage de la route menant à la Porte de Brandebourg, Berlin, 11 janvier 2024

Agriculture Écologie International Allemagne

LES TRACTEURS PRENNENT BERLIN

Depuis le 8 janvier, les paysan·nxs allemand·exs paralysent des centres-villes et autoroutes en s'y baladant en tracteur, camion ou moissonneuse-batteuse. Avec le soutien des entreprises de transport et de l'industrie alimentaire, iels manifestent contre l'abolition des subventions au diesel dont iels bénéficient.

Début décembre 2023, le Tribunal constitutionnel allemand jugeait que le budget 2024 du gouvernement allemand violait la constitution. Celui-ci prévoyait des dépenses au-delà des limites posées par le frein à l'endettement, en utilisant des fonds budgétaires extraordinaires initialement prévus pour atténuer les effets de la pandémie du covid pour financer des mesures pour la transition écologique. Le Tribunal constitutionnel a jugé que cette requalification des fonds covid n'était pas admissible, forçant le gouvernement à esquisser un nouveau budget en moins d'un mois, allégé de 60 milliards d'euros.

Après d'âpres négociations, un nouveau budget avec de nombreuses coupes a été voté. Deux de celles-ci touchent le secteur agricole : l'abandon des subventions à l'essence pour les agriculteur·tricexs et la fin de l'exemption de l'impôt sur les véhicules agricoles motorisés. Après des pre-

mières manifestations paysannes en décembre, le gouvernement retirait la deuxième mesure. Cela n'a pas suffi : les paysan·nxs exigent également l'abandon de la première mesure.

Nationalisme et protectionnisme

L'agriculture allemande est marquée par de fortes inégalités. Deux tiers des exploitations ont moins que 50 ha – ce qui est toujours plus de deux fois la taille moyenne d'une exploitation agricole suisse – mais les autres se partagent 80 % des terres agricoles allemandes. Tandis que les bénéfices moyens dans l'agriculture allemande n'ont jamais été aussi élevés que ces dernières décennies, les grandes exploitations font des profits plus de deux fois plus élevés que les petites, et 10 % des domaines sont déficitaires.

Les subventions et exemptions d'impôts agricoles sont donc vitales pour certaines exploitations,

mais constituent des cadeaux fiscaux pour une industrie hautement profitable pour d'autres.

Dans les manifestations paysannes se trouvent donc des industriels qui défendent leurs privilèges fiscaux aux côtés de gérant·es de petites exploitations qui luttent pour leur survie économique. Contrairement à des manifestations pour la justice sociale, telles que des grèves ou les gilets jaunes, le tableau est donc plus complexe dans le cas de ces défilés de tracteurs. En outre, on y observe une tendance à défendre ses propres intérêts au dépens de toute solidarité : des slogans qui dénoncent « *du fric pour le monde entier tandis que nous on trime* » s'opposent à toute solidarité internationale, notamment avec l'Ukraine.

Le drapeau allemand, symbole nationaliste toujours rare dans l'espace public, est très présent dans ces manifestations. Il n'est donc pas étonnant que les partis et mouve-

ments d'extrême droite aient été parmi les premiers à tenter de récupérer cette mobilisation.

Les paysan·nxs affirment que l'abandon de la subvention du carburant les pénaliserait par rapport à la concurrence européenne. Or, jusqu'à présent, les subventions agricoles à l'essence allemandes étaient parmi les plus élevées de l'UE. On peut se demander si ces subventions n'ont pas plutôt favorisé le développement et l'industrialisation du secteur, notamment la production allemande de cochons, l'une des plus grandes, cruelles et polluantes d'Europe.

Du soutien, mais pas pour la transition écologique

En vue de la transition écologique, abandonner des subventions et exemptions fiscales pour les véhicules à combustion fossile pourrait sembler raisonnable. Or, ces mesures surviennent alors que l'Allemagne a laissé traîner depuis au moins deux législatures tout semblant de mesure visant à accompagner les paysan·nxs dans leurs efforts de transition écologique. Ainsi, en 2023, la commission d'expert·exs pour le bien-être animal, chargée d'élaborer un concept pour la transition de la production de produits animaliers, a démissionné en bloc car malgré moult déclarations d'intention, ni le gouvernement Merkel, ni le gouvernement Scholz n'ont alloué le moindre fonds pour cette transition. C'est là où les soutiens de gauche et écologistes rejoignent les paysan·nxs : pour une agriculture durable, il faut garantir la survie des petites exploitations et faciliter la transition vers des modes de production durables !

Mais dans les discours des politicien·ne·x·s de tout bord politique qui se battent pour prendre la parole lors des manifestations paysannes, qui sont en partie issus·es des mêmes formations qui ont proposé et voté les coupes budgétaires touchant l'agriculture, aucun mot sur l'écologie. Ce large soutien politique étonne d'autant plus que le moyen d'action – bloquer des routes – a amené le mouvement climatique allemand à être considéré comme quasi-terroriste et valu de nombreuses peines de prison préventives pour des militant·exs écologistes.

En Allemagne comme ailleurs, bloquer des routes est admis seulement quand c'est en défense de l'économie nationale et des profits individuels, et en utilisant des véhicules à moteur à combustion.

Franziska Meinherz

VOIX POUR LA PAIX AU KURDISTAN

Plus de 300 voix pour la paix dans le Kurdistan turc se sont élevées à Marseille le 13 janvier pour amplifier l'appel adressé au gouvernement turc par 78 journalistes, artistes et penseur·euses en faveur d'une solution démocratique à la question kurde et de la fin des pratiques illégales d'isolement d'Abdullah Öcalan.

Le président turc Erdogan prétend s'inquiéter des massacres à Gaza perpétrés par Israël et dénonce (comme nous) le fait qu'à Gaza nombre de journalistes ont été tués. Pendant ce temps, le gouvernement turc profite du fait que tous les regards sont tournés vers la Palestine pour bombarder les zones de populations kurdes et accélérer son entreprise de destruction.

Selon l'Administration autonome du nord et de l'est de la Syrie, l'armée turque a détruit dans ces régions des infrastructures vitales pour des millions de personnes, les privant d'eau, d'électricité, visant des écoles et des bâtiments administratifs. L'appel publié en octobre 2023 à Istanbul attirait l'attention sur l'urgence d'une solution pacifique à la question kurde. Acte hautement courageux lorsqu'on se rappelle que le précédent appel pour la paix « Nous ne serons pas complices » avait été qualifié en 2016 de propagande terroriste par le gouvernement turc et avait conduit à la persécution et à l'arrestation de ses signataires.

Avant qu'il ne soit trop tard

À l'appel d'un collectif d'intellectuelles et d'artistes européen·nes, s'est tenu le 13 janvier à Marseille un rassemblement pour la paix au Kurdistan turc. Réunie à la bibliothèque de l'Alcazar, cette assemblée prolongeait une tribune publiée par le quotidien *Libération* et signée par 121 personnalités du monde artistique et intellectuel dont Annie Ernaux, Patrick Chamoiseau, Edgar Morin, Ariane Ascaride, Robert Guédiguian, Michèle Rubirola, Jean Ziegler, etc.,

« Chaque jour les Kurdes comptent leurs victimes. Pendant ce temps, de l'autre côté de la frontière, plusieurs dizaines de milliers d'opposant·e·s politiques, surtout kurdes, et principalement des femmes – dont des députées et des mairesses –, sont enfermée·e·s dans les prisons du régime autoritaire turc qui veut étouffer toute voix de paix. Le gouvernement turc alimente volontairement la colère des Kurdes en maintenant Abdullah Öcalan, leader du mouvement kurde qui avait joué un rôle

capital dans les négociations de paix en 2013 et 2015, en prison dans un isolement total, sans signe de vie depuis trente mois ».

Extrait de la Tribune publiée par *Libération* le 8 janvier 2024

L'objectif de cette action était de relayer et d'amplifier les voix qui s'élèvent en Turquie pour la paix au Kurdistan, à l'heure où se manifestent des signaux alarmants d'une autre guerre qui risque de prendre une ampleur incontrôlable. Un seul et même message était décliné sous la forme de plusieurs prises de parole et de contributions littéraires, musicales et cinématographiques : « Ne laissons pas un massacre en cacher un autre », selon le titre de la tribune parue dans *Libération*.

Salle comble aussi à l'occasion de la rencontre qui a suivi à la librairie Maupetit de Marseille, où Gérard Chaliand, Elie Guillou, Valérie Manteau, Mylène Sauloy et Pinar Selek ont présenté leurs derniers livres en lien avec l'antimilitarisme, la lutte des Kurdes et la recherche d'une paix durable.

Marianne Ebel

APPEL DE MURAT DURMAZ

Le maire kurde d'Özalp (Ville de la province Van, en Turquie) entre 2009 et 2012, criminalisé et emprisonné comme des centaines d'autres maires kurdes, accusé d'appartenir à une organisation terroriste et aujourd'hui exilé en France, connu pour ses romans et ses peintures, a lancé un appel à la solidarité internationale pour la paix. Extraits de son discours à la Bibliothèque de l'Alcazar à Marseille :

« À l'heure où la guerre nous est imposée, votre voix qui s'élève depuis l'Europe donnera une grande force aux peuples pacifiques de Turquie. [...]

En 2009, j'ai été élu maire de la ville d'Özalp. Il n'y avait aucune infrastructure. Il n'y avait pas d'eau. Il n'y avait aucun espace vert. Les rues étaient plongées dans l'obscurité. En fait, il n'y avait rien, même la municipalité ne possédait pas d'équipements. Nous avons surmonté toutes ces difficultés par notre modèle de gouvernance transparente. [...]

Avec notre modèle d'auto-gestion, nous avons revendiqué nos droits culturels. Nous avons donné de l'importance aux droits des femmes et à l'équilibre écologique, et nous avons réussi.

Ce n'est que dans un tel environnement qu'une municipalité écologique, démocratique et féministe est possible. Si nous nous donnons la main, nous pourrions faire entendre notre voix et parvenir à la paix. »



Plusieurs milliers de personnes ont défilé samedi 6 janvier 2024 à Paris pour réclamer la levée du secret défense dans l'enquête sur l'assassinat de trois militantes kurdes à Paris en 2013 et pour marquer l'anniversaire de la tuerie de la rue Enghien de décembre 2023

DÉNI D'HUMANITÉ

L'acceptation du Pacte européen sur la migration et l'asile et le passage en force de la « Loi Darmanin » en France représentent deux nouveaux exemples du caractère violent, voir criminel des politiques migratoires occidentales.

Depuis 2014 plus de 20 000 personnes contraintes à l'exil et cherchant un refuge dans l'Union européenne ont perdu la vie, en particulier en Méditerranée centrale et au large des Canaries, mais aussi dans la Manche ou sur la « route des Balkans ». Ce véritable crime contre l'humanité a été dénoncé à plusieurs occasions, notamment devant la Cour pénale internationale. La cause de ces milliers de morts souvent anonymes ? La fermeture toujours plus répressive des frontières de l'Union européenne aux personnes ne détenant pas de visa d'entrée.

Or, cette politique de rejet discriminatoire de toute personne condamnée à l'exil vient d'être consacrée par l'acceptation, par le Parlement de l'UE, du Pacte européen sur la migration et l'asile. De fait, ce pacte ne fait que confirmer la politique conduite à cet égard par l'UE, inscrite dans les accords de Dublin III : externalisation des frontières (Turquie, Libye, Tunisie, Maroc et même le Niger), dissuasion à l'entrée dans l'UE, sélection entre demandeur·euses d'asile et « migrants » (au masculin !) condamnés à l'exclusion, rétention administrative (mineurs inclus) et politique des retours forcés. S'y ajoutent les limitations à la libre circulation au sein de l'espace Schengen. Le nouveau texte se caractérise en particulier par la multiplication des dispositifs d'enfermement, de tri et de refoulement aux frontières européennes. En contraste, la migration de la main-d'œuvre est favorisée, mais en tenant compte des différents niveaux de compétences requis.

La France se barricade

De ce point de vue, au sein de l'UE, la France est désormais confrontée au passage forcé de la « loi Darmanin », du nom du Ministre de l'intérieur. Annoncée dès le début du second quinquennat d'Emmanuel Macron, elle obéit aux mêmes principes. Avec l'objectif significatif de « contrôler l'immigration et

améliorer l'intégration », elle vient de passer en force grâce à l'appui de député·es du Rassemblement National.

Le texte de loi prévoit notamment, à l'égard des étranger·ères au statut précaire, un durcissement de l'accès aux prestations sociales, dont les allocations familiales et les aides aux logements ; des restrictions au regroupement familial et au droit du sol ; des obstacles financiers à l'accueil des étudiantes et étudiants extra-communautaires ; une exécution systématique des OQTF (obligation de quitter le territoire français) assorties d'IRTF (interdiction de retour sur le territoire français) ; la facilitation des expulsions pour les étranger·ères délinquant·es ; des titres de séjour soumis au respect des « principes républicains » et des permis à durée limitée, réservés aux « métiers en tension ». Désormais la répression et le rejet priment largement sur un accueil qui reste sélectif, subordonné qu'il est non seulement aux exigences économiques du pays, mais aussi à l'idéologie dominante de la « préférence nationale ».

L'occident coupable

Mais pourquoi ces migrations sous la contrainte ? Pourquoi ces personnes forcées à l'exil qui, en majorité, émigrent d'ailleurs dans les pays limitrophes à leur région d'origine ? Pourquoi ces choix déliés de l'exil en raison d'une situation de précarité qui exerce sur les individus et leurs familles des pressions d'ordre matériel, moral, psychique, social, politique, sinon culturel ?

On l'a dit à plusieurs reprises, au titre des causes des migrations forcées il y a tout d'abord les faits de guerre. Mais les actrices et les acteurs des migrations forcées sont avant tout les victimes des énormes inégalités, économiques, sociales et désormais environnementales, entraînées par le grand mouvement de la libéralisation mondialisée des échanges économiques engagée aux États-Unis et en Europe occidentale dans les années 80.

C'est un mouvement globalisant dans lequel désormais Russie et Chine sont incluses. Il exige une croissance économique me-

surée en termes de gains financiers par le fait d'une production asservie aux règles de la concurrence et du libre-marché, dans la recherche de la maximisation capitaliste des profits.

Fondé sur des traités de « libre-échange » et réalisé par de puissantes entreprises multinationales soumettant à la logique managériale la plus crue l'exploitation et le commerce des ressources « naturelles » et humaines, le processus de la mondialisation économique et financière a asservi les pays les plus pauvres des Suds aux pays riches du Nord, animés par l'idéologie néolibérale, dans des rapports de domination néocoloniale.

On en connaît les conséquences pratiques : destruction de l'agriculture vivrière et déforestation pour le développement de grandes plantations soumises à l'agrobusiness ; développement urbain anarchique par l'agglomération de bidonvilles ; pollutions diverses dans l'exploitation de l'environnement ; privatisation des services publics ; destructions des cultures locales et finalement conflits et guerres à composantes néocoloniales.

C'est dire qu'en particulier les pays de l'UE, parmi lesquels la Suisse tient la vedette, sont largement responsables des causes de l'exil migratoire dont ils rejettent les victimes, les condamnant à l'exclusion, sinon à la disparition et à la mort. Les pays de l'UE sont coupables, vis-à-vis de celles et ceux qu'ils rejettent dans la catégorie discriminatoire du migrant, d'un véritable déni d'humanité.

Claude Calame

Manifestation contre la loi immigration et en solidarité avec Gaza, Marseille, 14 janvier 2024



2023 DE ROUGE ET DE NOIR? UNE ANNÉE DE LUTTE EN FRANCE

Après un nouveau remaniement ministériel qui acte définitivement la droitisation du gouvernement Macron, les mois à venir s'annoncent difficiles pour celles et ceux qui luttent en France pour plus de dignité et de justice. En amont des mobilisations actuelles contre l'insupportable loi immigration, tirons le bilan de ces 12 derniers mois sur fond de luttes syndicales et populaires.

Du haut de l'histoire, 2023 se pose comme une année de haute intensité pour les luttes en France. À deux reprises, la poudre s'est enflammée : deux mouvements sociaux majeurs ont secoué par leur intensité et leur radicalité les antagonismes de la société française. Avec eux, la recomposition du champ politique s'est accélérée. La bourgeoisie libérale abandonne désormais ses oripeaux progressistes. Elle récite le programme historique de l'extrême droite d'une voix monocorde, réprimant vigoureusement toute opposition.

Les remaniements ministériels de ces derniers jours confirment ce cap : une union des droites conservatrices à l'assaut des terres programmatiques du Rassemblement National (RN). Ce pacte relève d'une stratégie de survie d'un édifice en crise, que seule l'unité des classes populaires est en mesure de défaire. L'année 2023 est riche d'enseignements, rappelons-nous donc où nous l'avons laissée.

**« 64 ans la retraite,
il respecte pas l'peuple
le gouvernement »**

Dès janvier, le gouvernement annonce les détails de sa contre-réforme, précipitant l'allongement de l'âge de départ à la retraite de 62 à 64 ans. Plusieurs séquences se succèdent : les premiers mois sont

caractérisés par des démonstrations de force soutenues et renforcées par l'unité de l'ensemble des appareils syndicaux, et surtout, par une unité de classe au sein de la population travailleuse.

Près de 93 % des travailleurs et travailleuses se disent opposés à la réforme et des millions de personnes répondent présent les jours de mobilisation. L'intersyndicale arbore une stratégie de pression sur la vie parlementaire via des grèves perlées, réparties sporadiquement quelques jours par semaine. Sans jamais véritablement appeler à la grève générale, elle propose un blocage du pays qui sera suivi le 7 mars avec un pic record de personnes mobilisées, mais faiblissant largement les jours suivants.

Neuf jours plus tard, à l'annonce du 49.3, le rythme s'emballe : une partie importante de la jeunesse entre dans la bataille, les aspirations à la démocratie alimentent les mots d'ordre, et les modes d'action s'intensifient. Paris, sous les déchets grâce à la grève des éboueurs et éboueuses, devient le théâtre régulier de manifestations sauvages aux allures insurrectionnelles. Un point de bascule pour l'ensemble du mouvement, mais restant lettre morte du côté de l'intersyndicale figée sur sa stratégie initiale et craignant une division entre appareils. Son rôle de gardien du dialogue

social, et la préparation « d'une sortie par le haut » alimentent rapidement les déclarations médiatiques des secrétariats centraux. Une stratégie laissant le mouvement reposer sur quelques secteurs organisés, notamment du côté des raffineries en proie pourtant à d'effroyables réquisitions policières.

Des positions en profond décalage avec le mouvement à un moment où l'offensive gouvernementale peine à prendre : la pression est suffisante pour repousser l'agenda de la loi immigration, les violences policières sont décriées, voire publiquement désavouées y compris lorsque celles-ci prétextent le traditionnel spectre des franges révolutionnaires.

La criminalisation de la contestation, pour trouver un écho, doit se déplacer sur le front des luttes écologistes par la sanglante répression de la manifestation anti-baselines du 25 mars à Sainte-Soline, puis dans l'opération coloniale de Wuambushu ; une rafle militaire et policière au début du mois d'avril contre les personnes sans papiers à Mayotte. La fabrique d'une subversion intérieure prenant la petite porte ou trouvant une accroche détournée dans le fait colonial. À ce contre-feu, les casserolades du printemps, bien que réjouissantes, peineront à effacer le goût amer de la défaite et de la répression.

« Justice pour Nahel »

Puis, à peine l'été arrivé, c'est à la détermination des révoltés et révoltées que le pays doit sa seconde secousse politique. À la suite de l'exécution du jeune Nahel par la police, la jeunesse des quartiers populaires embrase la France. Si les premières nuits sont principalement localisées à Nanterre et en région parisienne, rapidement, les mortiers éclairent les nuits aux quatre coins du pays notamment à Grenoble, Marseille ou Lille. Face à cet énième crime raciste, les préfectures, les mairies et les commissariats sont attaqués et certaines confrontations avec la police tournent à l'avantage des révoltés. Une dizaine de nuits qui rappellent évidemment les événements faisant suite aux meurtres de Zyed et Bouna en 2005.

Très rapidement, la position gouvernementale, fébrile, prétexte « un fait exceptionnel de la police » tentant par-là de se décharger de sa responsabilité directe et structurelle dans la mort de Nahel. Une position rapidement abandonnée qui ouvre la voie au terrifiant appareil répressif de l'État ; de ses blindés et de son arsenal de guerre sociale sur lequel le mouvement spontané des révoltes se heurte. Un dispositif exceptionnel de mobilisation des forces d'intervention spéciales – BRI, GIGN, RAID – et la mise en place de couvre-feux lo-



caux. Des dispositifs déployés à Mayotte quelques mois plus tôt qui rappellent sans cesse le traitement néocolonial principalement réservé aux populations racisées et issues des quartiers populaires.

À la répression immédiate, aux mutilations, et aux mort·es, se succèdent les violences judiciaires. Comparutions immédiates, condamnations en chaîne, peines fermes : le zèle est proportionnel au racisme d'État des institutions judiciaires françaises. La bourgeoisie ahurie, acculée, et aux abois se réfugiant derrière un vaste mouvement de punitions collectives.

Grande tragédie & misérable farce

Il faut ensuite attendre le mois d'août pour que l'offensive gouvernementale prenne un véritable second souffle. Dès la rentrée, l'interdiction islamophobe et sexiste de l'Abaya, menée Gabriel Attal, alors Ministre de l'Éducation et actuel Premier ministre, va jusqu'à mobiliser la police à l'entrée de certains lycées. Du côté de la gauche parlementaire, le Parti Communiste Français (PCF), par le biais de son secrétaire, soutient la mesure et réaffirme les sacro-saintes frontières du « *camp républicain* » (même son de cloche à la CGT). La coalition, divisée durant l'été par la polémique isla-

mophobe à l'encontre du rappeur Médine ainsi que sur l'agenda des élections européennes, pointe la marginalisation progressive de la France Insoumise (LFI).

Une division que la guerre coloniale en Palestine, dès octobre, vient définitivement acter. En France, l'intensité des discours réactionnaires est tristement surprenante : l'existence même de lignes contre le génocide ou pour un cessez-le-feu a été silencieuse ou, au mieux, marginalisée. Aux vociférations du camp réactionnaire s'ajoutent les silences assourdissants de la social-démocratie et les gesticulations opportunistes du PCF.

Aussi, la succession de politiques répressives – interdictions de manifestations, poursuites à l'encontre des organisations de solidarité et annulations de conférences publiques – maintient l'étau autoritaire imposé au corps social dans lequel la France s'enlise. La manifestation du 12 novembre, à l'initiative de la présidente de l'Assemblée Nationale et du Sénat, finit par instrumentaliser la lutte contre l'antisémitisme et blanchit au passage le Front National, désormais les deux pieds dans l'arc républicain. Le traitement de la guerre coloniale en Palestine n'y fait donc pas exception; au chaos international, se joue également la recomposition politique nationale.

Enfin, dans la cynique perspective des vacances de décembre et malgré une première tentative avortée, l'Assemblée Nationale vote, main dans la main avec l'extrême droite, la « Loi immigration » au contenu raciste et xénophobe.

Cette loi précarise l'accès aux aides et aux logements, facilite les expulsions, durcit l'accès aux régularisations, et maintient une série de mesures d'exception pour Mayotte et la Guyane. La remise en cause du droit du sol et l'intégration de la préférence nationale poursuivent ainsi l'élargissement du travail entrepris en 2012 par le Parti Socialiste au pouvoir avec sa loi « déchéance de nationalité ».

Répétition pour 2024

Alors que retenir de 2023 ? La première moitié de l'année est marquée par une dynamique largement offensive du côté des classes populaires, qui rappelle non seulement notre existence politique, mais surtout notre capacité à peser durement dans le rapport de force avec la bourgeoisie. Une dynamique qui s'appuie sur les séquences de la dernière décennie notamment des luttes pour la résistance palestinienne de 2014, de la loi travail de 2016, des Gilets jaunes en 2018, et des mouvements de justice et vérité pour Adama en 2020.

Les retraites et les révoltes ont remis le travail et la lutte contre

le racisme au centre de la vie politique pendant plus de six mois. La bourgeoisie au pouvoir s'est embarrassée du son des casseroles puis s'est apeurée face à la jeunesse des quartiers révoltée. Pourtant, l'échec de notre camp à s'opposer aux glissements xénophobes et autoritaires marque le travail titanique qu'il reste à faire.

En 2024, les contradictions ne disparaissent pas et le vernis des remaniements n'y change rien : « *Le plus dur est devant nous* » matraque le Ministre des Finances laissant présager la continuité des traitements austéritaires menés jusqu'ici. Sur le haut de la pile, la suppression de l'aide médicale de l'État; mesure historique de l'extrême droite aujourd'hui dans les tuyaux.

Les organisations progressistes ont donc du pain sur la planche : développer partout où il est possible les cadres d'auto-organisation et ne pas céder au défaitisme. Construire, au-delà des divisions corporatistes l'unité de notre classe et apporter un soutien inébranlable aux personnes réprimées et incarcérées. Enfin, soutenir, plus que jamais, les populations en lutte pour leur émancipation contre les guerres (néo-)coloniales.

Palestine vivra, Palestine vaincra.

Jimmy militant Ensemble à Gauche Vaud, encarté CGT

DE QUOI HAMAS EST-IL LE NOM?

Déjà considéré comme une organisation terroriste par les États-Unis et de nombreux pays occidentaux, la diabolisation du mouvement islamique palestinien Hamas s'est intensifiée à la suite des actions armées du 7 octobre 2023, qui ont causé la mort de plus de 1100 individus. Quelles sont les origines de ce parti et comment s'est-il développé? Quelle est l'orientation politique et la stratégie du Hamas, ainsi que ses alliances régionales?

Toute critique sérieuse et honnête du Hamas ne peut être formulée qu'en partant d'une position qui s'oppose clairement à l'État d'apartheid raciste et colonial d'Israël et qui soutient l'autodétermination des Palestiniens, leur droit à la résistance et leurs droits fondamentaux contre l'occupation, comprenant la fin de la colonisation, l'égalité et un droit au retour garanti pour les réfugiés.

Aux origines

Le Hamas, acronyme arabe de « Mouvement de résistance islamique », a été officiellement créé en décembre 1987, au début de la première intifada (soulèvement) palestinienne. Avant cela, les autorités d'occupation israéliennes ont initialement encouragé le développement des structures d'al-Mujamma al-Islami [*organisation caritative islamique créée en 1973, ndlr*] dans toute la bande de Gaza, en particulier ses institutions sociales et ses activités politiques.

Pour les forces d'occupation israéliennes, il s'agissait naturellement d'affaiblir le camp nationaliste et de gauche, en encourageant l'alternative islamique. En effet, cette organisation de façade des Frères musulmans (FM) avait opté pour une stratégie de non-confrontation envers les forces d'occupation israéliennes, se concentrant sur l'islamisation de la société.

La confrontation non-armée avec Israël a pris fin avec la création du Hamas en 1987, notamment sous la pression d'une partie de la base du parti, particulièrement de jeunes militants qui critiquaient l'absence de résistance à l'occupation. Le déclenchement de l'Intifada en 1987 a permis aux partisans de cette ligne de renforcer leur position au sein du mouvement.

La participation de la nouvelle organisation à l'intifada a été un grand succès. Le Hamas a intégré presque tous les membres du mouvement des FM en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et a surtout commencé à attirer des adeptes et des sympathisants au-delà de cette mouvance.

Le développement du Hamas a également été stimulé par les événements régionaux tels que le boom pétrolier d'après 1973, qui a permis aux monarchies du Golfe d'augmenter leurs soutiens financiers aux mouvements fondamentalistes islamiques, dont à l'époque al-Mujamma al-Islami dans la bande de Gaza, et la création de la République Islamique d'Iran. Les dirigeants iraniens ont en effet soutenu l'orientation politique fondamentaliste dans toute la région, notamment le Hamas à partir du début des années 1990.

D'un autre côté, les mouvements fondamentalistes islamiques dans les Territoires Palestiniens Occupés (TPO) ont également bénéficié des revers majeurs de l'Organisation

de Libération de la Palestine (OLP), à commencer par l'échec de « Septembre noir » en 1970 et la violente répression du régime jordanien contre les forces palestiniennes, qui a conduit à leur transfert au Liban. L'expulsion des forces de l'OLP de Beyrouth vers Tunis en 1982 a encore affaibli le mouvement national palestinien. Son leadership, sa stratégie et son programme politique étaient de plus en plus remis en question.

À cela s'ajoutait la concentration croissante des activités de l'OLP, dirigée par le Fatah, vers la recherche d'une solution politique et diplomatique plutôt que vers la résistance armée. Cette stratégie était conforme à la dynamique politique issue de la guerre d'octobre 1973, qui avait ouvert la porte à un règlement politique avec Israël, comme pour l'accord de paix avec l'Égypte.

S'opposant à l'orientation de l'OLP, les dirigeants du Hamas ont soutenu la résistance armée, et le parti a joué un rôle significatif dans la première (1987-1993) et la deuxième intifada (2000-2005).

L'échec d'Oslo

Les accords d'Oslo de 1993 ont été de plus en plus largement perçus comme une capitulation totale de l'OLP face aux exigences d'Israël. La forte opposition du Hamas à ces accords lui a permis de gagner en popularité au sein des TPO. Dans le même temps, l'Autorité Palesti-

nienne (AP) a été de plus en plus critiquée en raison de son incapacité à atteindre le moindre de ses objectifs, et Ramallah était de plus en plus accusée de corruption et de pratiques clientélistes. De plus, la collaboration sécuritaire de l'AP avec Israël a également été vivement dénoncée au sein de la société palestinienne.

Lors des élections législatives palestiniennes de janvier 2006, sous la forme de « Liste du changement et de la réforme », le Hamas a remporté la majorité des sièges, obtenant 42,9 % des voix et 74 des 132 sièges. Les puissances occidentales et Israël ont réagi en imposant un embargo sur le gouvernement dirigé par le Hamas et en suspendant toute aide étrangère aux TPO. Les tensions entre le Hamas et le Fatah se sont intensifiées jusqu'au conflit. En juin 2007, le Hamas a chassé le Fatah de Gaza, tandis que l'AP prenait le contrôle total de la Cisjordanie. Cette répartition du pouvoir n'a pas changé depuis.

Parallèlement, le Hamas s'est considérablement renforcé militairement depuis la première incursion terrestre d'Israël lors de la guerre de 2008-2009, en partie grâce à ses liens croissants, comprenant un partage d'expertise militaire, avec les Gardiens de la révolution iraniens et le Hezbollah. Les affirmations des Brigades Ezzeddine al-Qassam, la branche militaire du Hamas, quant au nombre de combattants prêts au combat sont





difficiles à vérifier, la fourchette allant de 15 000 à environ 40 000. Si les Brigades disposent de roquettes fabriquées localement, les roquettes à longue portée proviennent de l'étranger, notamment d'Iran et de Syrie, en passant par l'Égypte.

Programme et orientation politiques

En 2017, le Hamas a publié sa nouvelle charte, remplaçant la première datant de 1988 qui était considérée comme caduque depuis de nombreuses années par ses principaux dirigeants. Le document contient des modifications majeures dans les orientations politiques principales du leadership du parti. Tout le contenu antisémite a été supprimé et la lutte contre le sionisme est désormais l'objectif du parti. Aucun lien avec les Frères musulmans n'est mentionné, au contraire de la première charte, alors que l'Islam reste son cadre de référence.

Dans le même temps, le parti islamique palestinien propose un programme politique implicite en accord avec une solution temporaire à deux États, ce qui est conforme à de nombreuses déclarations des responsables du Hamas des dernières décennies approuvant une telle solution, correspondant au droit international.

Dans ce contexte, la comparaison entre Daesh et Hamas telle que préconisée par certains acteurs israéliens et occidentaux doit être totalement rejetée. Des organisations

telles que Daesh ou Al-Qaïda présentent des différences dans leur formation, leur développement, leur composition et leur stratégie avec des partis politiques tels que le Hamas ou le Hezbollah libanais.

Le Hamas a par exemple participé aux élections et aux institutions héritées des accords d'Oslo, tout en acceptant la diversité religieuse de la société palestinienne. En revanche, les djihadistes comme al-Qaïda et Daesh considèrent généralement la participation aux élections des institutions étatiques comme non islamique et se tournent plutôt vers des tactiques de guérilla ou de terrorisme dans l'espoir de s'emparer à terme de l'État, tout en s'attaquant aux minorités religieuses. Des affrontements ont d'ailleurs eu lieu entre le Hamas et des groupes jihadistes salafistes dans la bande de Gaza depuis qu'il en a pris le contrôle.

Les tentatives d'Israël et des gouvernements occidentaux de présenter le Hamas, et plus généralement les Palestiniens, comme des terroristes similaires aux organisations djihadistes ne sont pas nouvelles. Après le 11-Septembre, la classe dirigeante israélienne a déjà décrit sa guerre contre les Palestiniens pendant la Seconde intifada comme sa propre « guerre contre le terrorisme ».

Cela dit, l'orientation politique du Hamas ne doit pas être présentée ou qualifiée de progressiste. Le mouvement islamique palestinien

promeut un programme politique et une vision de la société réactionnaires et autoritaires, et son règne de fer à Gaza est loin d'être démocratique.

Classe et économie politique

À l'instar d'autres partis fondamentalistes islamiques, la base populaire du Hamas n'est pas ancrée dans une seule classe. La résistance militaire du Hamas, couplée à ses réseaux d'organisations caritatives, basés sur les anciens réseaux des Frères musulmans et d'al-Mujamma al-Islami, et au mécanisme d'islamisation de la société, a permis au mouvement islamique palestinien de constituer une large base populaire, issue principalement des couches défavorisées des territoires occupés, tout en étant capable de maintenir des liens avec les forces traditionnelles bourgeoises, comme les commerçants aisés.

Le milieu social des dirigeants de la bande de Gaza, initialement composé majoritairement de petits-bourgeois et de classes moyennes inférieures, était historiquement plus propice à son expansion que les dirigeants de Cisjordanie issus d'un milieu social plus aisé, majoritairement bourgeois et d'élites traditionnelles, et liés à la monarchie jordanienne en raison de ses liens initiaux avec les FM jordaniens qui ont constitué un soutien fidèle aux dirigeants jordaniens pendant de nombreuses décennies.

Au niveau de ses dirigeants et cadres, l'une des caractéristiques majeures du Hamas est qu'une grande majorité d'entre eux ont un niveau d'éducation élevé et tendent à occuper des professions libérales. Il peut également exister chez un grand nombre d'employés du Hamas, en particulier ceux qui occupent des postes de direction au sein de l'administration gouvernée par le parti dans la bande de Gaza, une certaine mentalité « petite-bourgeoise » (même si la très grande majorité d'entre eux sont d'origine prolétaire), par le fait de devenir des cadres salariés, signifiant une certaine revalorisation sociale.

Plus généralement, et contrairement à d'autres mouvements fondamentalistes islamiques de la région, il est important de noter que le processus d'embourgeoisement de la direction du Hamas a cependant été plus limité. Ceci est lié aux limites que posent l'occupation israélienne et ses politiques de dé-développement à un processus d'accumulation de capital important dans les TPO, et plus particulièrement dans la bande de Gaza depuis l'imposition du siège en 2005. Les grands conglomerats palestiniens qui dominent l'économie en Cisjordanie sont en réalité principalement basés dans le Golfe. La stratégie économique de l'AP a d'ailleurs consisté à renforcer ceux-ci, tout en creusant les inégalités dans la société palestinienne. ➔

Le Hamas, à l'instar des FM, soutient une économie basée sur le capitalisme et le droit à la propriété privée. Les sources de financement du Hamas expliquent son programme économique plutôt conservateur. Ses fonds proviennent de la République islamique d'Iran, du Qatar, de dons d'hommes d'affaires palestiniens de la diaspora et de la collecte de fonds effectués principalement dans les monarchies du Golfe, mais aussi dans d'autres pays comme la Turquie et la Malaisie, qui sont reversés au parti et/ou à des œuvres caritatives, institutions et projets de bienfaisance affiliés au Hamas au sein des TPO.

Autoritarisme et « sphère islamique »

Le règne du Hamas dans la bande de Gaza depuis 2007 a été marqué par le siège mortifère imposé par l'armée d'occupation israélienne, avec l'assistance du régime égyptien, ainsi que par les politiques répressives de l'AP en Cisjordanie, particulièrement contre les membres, organisations et institutions du parti ou liés à ce dernier, mais pas seulement.

Ces éléments ont bien sûr influencé la politique du mouvement, caractérisée par un certain degré d'autoritarisme et de répression. Dans le rapport 2022 d'Amnesty International, l'organisation de défense des droits humains a déclaré que « dans la bande de Gaza, un climat général de répression, suite à une répression brutale des manifestations pacifiques contre la hausse du coût de la vie en 2019, a effectivement dissuadé la dissidence, conduisant souvent à des formes d'auto-censure ».

D'autres organisations palestiniennes ont également condamné les violations des droits humains commises par le Hamas, notamment les détentions arbitraires, la torture et les coups punitifs. Le parti islamique est également accusé de menacer les journalistes qui critiquent son gouvernement. De nombreuses protestations politiques publiques ont été réprimées, comme en juillet 2023, lorsque les forces de sécurité du Hamas ont réprimé un mouvement de protestation contre les coupures d'électricité chroniques et des conditions de vies difficiles, mais aussi contre la gouvernance lacunaire, la corruption et l'autoritarisme. Cette répression et des attaques de groupes armés « inconnus » ont également visé des institutions ou individus ne respectant pas la *hala islamyya*, ou « sphère islamique ».

En même temps, le Hamas a poursuivi une politique renforçant un environnement islamique conservateur accompagné d'une plus grande politique d'islamisation de la société gazaouie, à travers son contrôle de l'administration publique, des organisations liées au mouvement et également par des mesures répressives. La diffusion de l'idéologie du Hamas à travers ses institutions et son réseau d'organisations est également un moyen pour consolider et reproduire son pouvoir sur de larges secteurs de la population palestinienne.

L'attitude du Hamas envers les femmes a évolué depuis sa création en leur octroyant davantage de place au sein du parti, mais toujours dans une perspec-

tive conservatrice islamique. Le Hamas encourage, par exemple, les femmes à poursuivre des études supérieures et à participer davantage à la vie publique, notamment au sein des activités du parti et des institutions à Gaza, mais dans le respect des « normes islamiques » telles que la ségrégation sexuelle et en favorisant principalement les emplois considérés comme une extension des rôles reproductifs des femmes, tels que l'enseignement, les soins infirmiers, etc. Le mouvement définit en effet la fonction première des femmes comme étant la « maternité » et, en particulier, l'inculcation des principes islamiques à la prochaine génération.

Stratégie et alliances régionales

En termes d'alliances politiques régionales, les dirigeants du Hamas ont cultivé ces dernières années des alliances avec le Qatar et la Turquie, ainsi qu'avec la République islamique d'Iran qui est son principal soutien politique, financier et militaire. L'aide annuelle de l'Iran au parti est estimée à environ 75 millions de dollars.

Plus généralement, le Hamas a assisté avec une inquiétude croissante à la conclusion des accords d'Abraham négociés par les États-Unis à l'été 2020 et à la poursuite de la normalisation des relations entre Israël et les États arabes. L'un des principaux objectifs de l'attaque du Hamas contre Israël le 7 octobre était d'ailleurs de saper le processus de normalisation initié par Donald Trump et poursuivi par Joe Biden.

Ce contexte n'a donc fait que renforcer l'alliance cruciale du Ha-

mas avec l'Iran – et donc le Hezbollah. Le Hamas n'est cependant pas une simple marionnette de l'Iran. Il dispose d'une certaine autonomie et des désaccords existent, comme la question syrienne ou de Bahrein l'ont démontré dans le passé.

Après le 7 octobre, le Hamas a réussi à se positionner, une nouvelle fois, comme l'acteur principal sur la scène politique palestinienne, marginalisant encore davantage une AP toujours plus affaiblie. Les derniers sondages menés dans les TPO le démontrent. Dans le même temps, la question palestinienne est désormais de retour à l'agenda israélien et régional.

Cependant, le parti islamique, tout comme le reste des partis politiques palestiniens, du Fatah à la gauche palestinienne, ne considère pas les masses palestiniennes, les classes ouvrières régionales et les peuples opprimés comme des forces sur lesquelles il peut s'appuyer pour gagner la libération. Au lieu de cela, ces partis recherchent des alliances politiques avec les classes dirigeantes de la région et leurs régimes pour soutenir leurs batailles politiques et militaires contre Israël. Plutôt que de faire avancer la lutte, ces régimes limitent leur soutien à la cause aux domaines qui font progresser leurs intérêts régionaux et la trahissent lorsque ce n'est pas le cas. L'objectif de l'Iran en soutenant le Hamas, ou le Jihad islamique, n'est pas de libérer les Palestiniens, mais d'utiliser ces groupes comme levier politique, en particulier dans ses relations avec les puissances occidentales.

Un positionnement clair critiquant les orientations politiques, sociales et économiques du Hamas ne devrait cependant pas empêcher la gauche, localement et internationalement, de soutenir la lutte palestinienne contre un régime d'apartheid, colonial et raciste soutenu par l'impérialisme occidental. Le soutien à une lutte légitime contre l'occupation étrangère doit être apporté quelle que soit la nature de sa direction. De même, nous ne condamnons pas les envois d'armes à la résistance palestinienne par des États autoritaires.

En conclusion, il est important de réitérer notre soutien au droit à la résistance du peuple palestinien, y compris à la résistance armée, sans confondre cette position de principe avec le soutien aux perspectives politiques des dirigeants ou des groupes politiques qui les dirigent, y compris le Hamas.

Joseph Daher
Version intégrale initialement publiée sur le site Contretemps

Conférence internationale en soutien à l'intifada palestinienne, Téhéran, février 2017





Atelier de la collective Bye Bye Binary au Ballet National de Marseille, septembre 2021

Queer À lire Éducation

LE MASCULIN NE L'EMPORTERA PAS!

Un ouvrage esquisse les possibilités de matérialiser les existences queers, non-binaires, *genderfluid*, agenres et *genderfuck* dans la langue et l'écriture, notamment par l'outil de la typographie.

« Chère-s lecteur-trice-s attentif-e-s », ça vous pique les yeux ? Peut-être préféreriez-vous que nous nous adressions à vous par « chær lectaires attentiz » ; ou « chol lecteuls attentix » ; ou « chères lectrufices attentives » ?

Ces dernières années, plusieurs formes ont été proposées pour débinariser la langue française, au-delà de l'écriture épïcène ou de l'utilisation du point médian. Le livre de læ typographe et graphiste Camille Circlude présente surtout les solutions typographiques développées en partie autour de la collective belge-française Bye Bye Binary (BBB).

Représentations mentales

Comme le rappelle l'auteurice, la langue française est particulièrement genrée. Mais sa masculinisation a été renforcée par les hommes de l'Académie française dès sa création en 1635. Or, il ne fait aucun doute que la règle du « masculin fait le neutre » (Emmanuel Macron) est une fiction, car un texte ainsi rédigé évoque – c'est prouvé – un monde dans lequel les hommes sont les sujets agissants et où les femmes et les personnes non-binaires sont subordonnées, ou n'existent tout simplement pas.

Aucun projet émancipateur ne pourra s'écrire dans une langue sexiste et qui renforce la binarité de genre.

Après quelques balbutiements (usage de points, parenthèses, E capitale ou barres obliques), les milieux progressistes ont adopté le point médian pour appondre les genres masculin et féminin, notamment dans les suffixes, parfois en ajoutant un « x » pour indiquer la non-binarité. Pour rappel, votre journal préféré emploie le point médian depuis 15 ans.

Cette forme ne dépasse cependant pas de la norme binariste, les terminaisons conservant leurs origines, qui plus est en étant séparées. Il faut donc développer une langue ou une écriture spécifique pour penser en dehors de la binarité.

Post-binarité

On peut classer les formes de langages non-binaires, ou post-binaires, terme que préfère l'auteurice du livre, Camille Circlude, en trois catégories : l'utilisation de néologismes résultant de la contraction des flexions partielles des formes avec point médian (travailleuseuse) ; les genres neutres développés par læ linguiste Alpheratz (travailleux ou travailleira) ou l'Acadam développé par la collective

BBB (travailleur) et le développement de polices de caractère comprenant des signes – notamment des ligatures – agglomérant les terminaisons, comme celle utilisée pour composer ce texte (L'Adelphe d'Eugénie Bidaut). Ce sont ces dernières que présente *La typographie post-binaire*.

Les polices de caractère numérique sont des collections de signes, ce qu'on nomme les *glyphes*. Mais elles contiennent également du code, qui permet de substituer un ou plusieurs glyphes par un autre selon les situations. Par exemple, dans certaines polices, un f suivi d'un i seront remplacés automatiquement par la ligature fi (pour éviter la superposition du point du i au jambage supérieur du f). Ce sont ces possibilités que certaines dessinateurices de caractères ont décidé d'exploiter pour inventer des ligatures inclusives ou non-binaires. Le livre contient un « inventaire des pratiques » qui détaille les différentes solutions trouvées. Intégration du point médian dans les lettres, superposition ou fusion des parties genrées des mots ou ligatures volontairement ostentatoires, les polices qui en résultent déploient une grande inventivité.

Certaines proposent des solutions pratiques, d'autres sont ouvertement bancales, « *inadaptées* (queer en anglais) » afin de « retourner le stigmat ». Une tension entre ces deux positions traverse le livre : ces recherches doivent-elles aboutir à une norme qui faciliterait la diffusion de ces caractères ou faut-il les poursuivre inlassablement afin de multiplier les possibilités d'expression des identités de genre ?

Illisible ?

Les opposantes à l'écriture inclusive se présentent souvent comme défenseuses des personnes qui rencontrent des difficultés de lecture. L'ancien ministre français de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a évoqué « un barrage à la transmission de notre langue, par exemple pour les élèves dyslexiques » pour... interdire l'utilisation du point médian.

Circlude évoque quelques premières études qui indiquent qu'après un temps d'adaptation, l'écriture inclusive ne pose pas d'obstacle à la lecture. Comme souvent, c'est avant tout une question d'apprentissage. Les coupes dans les budgets de l'école construisent donc bien les vrais barrières. Rappelons que les différents handicaps à la lecture peuvent être atténués par des moyens qui dépassent l'écriture en tant que telle : grands corps de texte, fontes optimisées, vocabulaire réduit ou rédaction en facile à lire.

La langue et l'écriture ont évolué constamment au cours de l'histoire. On n'utilise plus les caractères du protosinaïtique, le premier alphabet dont descendent tous les alphabets connus (qui, pour l'anecdote a été inventé par des travailleuses migrantes). Par ailleurs, l'alphabet latin n'est pas complètement adapté à la langue française : plusieurs signes pour le même son, plein de sons qui n'ont pas de signe propre...

À nous militantes et rédacteurices, à vous, chère-s lecteurice-s attentives d'expérimenter les solutions présentées dans le livre, afin de ne plus percevoir le monde que « par les deux bouts de la lorgnette ».

Niels Wehrspann
Sauf indication, les citations sont tirées du livre

Site de la collective : genderfluid.space



Camille Circlude,
La Typographie post-binaire, au-delà de l'écriture inclusive, Montreuil, Éditions B42, 2023

solidaritéS

430

19 01
2024

C'est quoi
ce journal ?

Vous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidaritéS, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse

romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement,

politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir !

Abonnez-vous !

SOUTENEZ-
NOUS,
ABONNEZ-
VOUS!

Abonnements

- ☐ Annuel fr. 80
- ☐ Étudiant-e-s, AVS, AI Chômeurs-euses 40
- ☐ Soutien 150
- ☐ 3 mois à l'essai gratuit!

Vous pouvez vous abonner sur Internet:
solidarites.ch/abonnement

Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal:

→ **solidarités**
Case Postale 2089
1211 Genève 2
ou abos@solidarites.ch
ou +41 22 740 07 40

Sommaire

3	National Réforme du financement du système de soins: simplifier pour mieux contrôler	8	International Voix pour la paix au Kurdistan	10-11	International 2023 de rouge et de noir? Une année de lutte en France	12-14	Histoire De quoi Hamas est-il le nom ?	15	Queer Le masculin ne l'emportera pas!
4	Genève Christian Grobet, un combattant	5	Vaud Le travail invisible en affiches Neuchâtel Succession difficile d'une agence postale aux Brenets	6	Monde du travail Italie: « <i>Nous nous élevons pour converger et nous convergeons pour nous élever!</i> »	7	Agriculture Allemagne: les tracteurs prennent Berlin		

Ce ne sont pas les retraités qui nous coûtent cher. Ce sont les banquiers, les patronnes et les actionnaires

Caractères additionnels dessinés par Élisée Include pour la police de caractère post-binaire Adelphe Floréal d'Eugénie Bidaut (voir article en page 15). Vous pouvez suivre ce travail en cours sur Instagram: @eliseeinclude